

JUSTICE ET VÉRITÉ SUR LE GÉNOCIDE DES TUTSI

Rassemblement vendredi 14 mars à 13h30 devant le Palais de Justice de Paris

La France a mis vingt ans pour juger un premier présumé génocidaire rwandais, mais le silence de la justice est toujours assourdissant sur l'implication française dans le dernier génocide du 20ème siècle, le génocide des Tutsi du Rwanda, en 1994 : un million de personnes - hommes, femmes et enfants - exterminées en moins de trois mois.

Alors que la Justice française a mis vingt ans pour juger le premier accusé rwandais, il est indispensable, au delà de ces procès de Rwandais qui semblent désormais s'annoncer en France, que les hauts responsables politiques et militaires français qui ont décidé et mis en œuvre une politique de soutien total, direct et indirect – militaire, diplomatique, financier et médiatique –, à ceux qui exécutaient ce génocide – *avant, pendant et après* –, soient également jugés pour les crimes qu'ils ont commis, aujourd'hui très nettement établis au terme des innombrables enquêtes, rapports, ouvrages, etc., qui ne cessent d'accumuler témoignages et preuves matérielles en ce sens, depuis 1994.

Nous exigeons la reconnaissance et la réparation par la France de la participation active de l'armée française, sous la direction de François Mitterrand, président de la République et de l'amiral Lanxade, chef d'état-major des armées, assistés de Hubert Védrine, du général Quesnot, chef d'état-major particulier de la présidence, et du général Huchon, chef de la mission militaire de coopération, ainsi que de la cellule africaine de l'Élysée, dirigée par Bruno Delaye, associés au gouvernement d'Édouard Balladur, avec Alain Juppé, aux Affaires étrangères, François Léotard, à la Défense, Michel Roussin, à la Coopération, et Nicolas Sarkozy, ministre du Budget et porte-parole du gouvernement.

Sur le terrain, aux côtés de Pascal Simbikangwa aujourd'hui jugé par la Cour d'assises de Paris, il y avait le patron de son service, le colonel Robardey, qui est même venu témoigner en sa faveur à ce procès, ainsi que son supérieur immédiat, le colonel Anatole Nsengiyumva, qui était en contact permanent avec des officiers supérieurs français, comme du colonel Bagosora, organisateur du génocide, lequel travaillait en bonne intelligence avec le lieutenant-colonel Maurin, chef d'état-major de fait de l'armée rwandaise.

Comme pour la liste des responsables politiques et administratifs, celle des militaires français engagés dans ces opérations est longue, où l'on trouve Grégoire de Saint-Quentin, alors commandant et encadrant l'unité d'élite des para-commandos au camp de Kanombe, promu général depuis et à la tête de l'intervention au Mali l'année dernière.

On attend aussi le procès du capitaine Barril, "le gendarme de l'Élysée", qui vendait des services de mercenaires au régime génocidaire.

Il faut reconnaître les crimes et payer les réparations qui s'imposent aux victimes et au peuple rwandais.
Et en finir avec l'État colonial criminel.

**Depuis 20 ans, en France,
la vérité et la justice attendent.
Rwanda: 20 ans, ça suffit !**

Nous exigeons la reconnaissance, la justice et les réparations

Reconnaissance: Nous demandons qu'à l'issue de ce procès soit officiellement reconnue la responsabilité de l'État français dans le génocide des Tutsi au Rwanda.

Justice: Nous demandons la fin de l'impunité pour les Français – hommes politiques, militaires et/ou mercenaires, diplomates, banquiers ... – qui se sont rendus complices des génocidaires rwandais ou qui ont directement participé à l'élaboration ou la perpétuation du génocide.

Réparations: Une fois la reconnaissance officielle de la participation française établie, l'État doit s'engager dans la voie des réparations qui s'imposent aux victimes et au peuple rwandais.

L'Etat français s'est illustré

- ▶ Par la participation active de l'armée française avant le génocide, depuis 1990 – guerre contre le FPR et aux Tutsi, contrôles d'identité ethniques aux barrages, formation des milices et de l'armée génocidaires – mais également pendant le génocide et par la suite, jusqu'en République centrafricaine, où les forces génocidaires pourront encore bénéficier de la protection et de la formation dispensée par l'armée française;
- ▶ Par les soutiens diplomatiques et politiques accordés par François Mitterrand, la cellule africaine de l'Élysée et les membres du gouvernement Balladur, la diplomatie française – à l'ONU, au Conseil de sécurité – au gouvernement raciste d'Habyarimana qui a planifié le génocide, au gouvernement issu du coup d'état qui lui a succédé – le Gouvernement Intérimaire Rwandais qui a encadré le génocide – ainsi qu'aux extrémistes rwandais exfiltrés par notre armée lors de l'opération Turquoise vers le Congo voisin où ils ont continué le génocide des populations Tutsi, les massacres, les pillages et les viols, oeuvrant à la déstabilisation des deux provinces du Kivu, et de toute la région;
- ▶ Par les soutiens financiers accordés par les institutions bancaires françaises – privées, comme la BNP, ou publiques, telle la Banque de France – aux génocidaires rwandais avant, pendant et après le génocide.

Contact : 06 62 17 20 98